

La lettre d'information des TSEI

de

I'UGICT Finances-Industrie

Lettre d'information N° 21
spécial CAP des TSEI-octobre 2019

1-Mouvements

2- état des effectifs/retraite...

3- tableau d'avancement au grade de TSCEI 2020

Vos représentants en CAP



Pour la CGT

Dominique RUMEAU TSCEI

DREAL Occitanie

05 61 15 39 76

dominique.rumeau@developpement-durable.gouv.fr

Patrick Fremaux TSCEI DREAL Nouvelle Aquitaine

patrick.fremaux@developpement-durable.gouv.fr



Pour la CFDT :

Lionel JOSSERAND TSCEI DIRECCTE BFC

lionel.josserand@direccte.gouv.fr

Déclaration liminaire de l'UGICT Finances-Industrie

La déclaration sera concise. Pour la première fois depuis 2012 et pour « saluer » la loi du 6 août 2019 proposée par l'actuel gouvernement de transformation de la fonction publique mettant à terre l'un des piliers du dialogue social dans la fonction publique constitué par les CAP telles que nous les avons connues; l'UGICT-CGT Finances Industrie ne lira aucune déclaration liminaire relative aux actualités du corps des TSEI.

Le dialogue social, institutionnalisé sur les mobilités et promotion, et de qualité comme il existait au sein de cette CAP étant supprimé par le gouvernement, autant aller au bout du processus et ne pas laisser à penser que le dialogue social ne s'en trouvera pas altéré.

D'autant plus, ne soyons pas naïfs. En effet, les louables et sincères intentions actuelles de la DGE d'organiser des CAP informelles ou des pré-CAP pour maintenir un lien et le transfert d'information entre les OS et elle-même, ne perdureront pas le jour si la gestion des corps techniques sera transférée à Bercy ou dans un autre ministère. On imagine mal les MEFI (Ministères Economiques et Financiers) poursuivent les bonnes dispositions de la DGE à l'égard des IIM et TSEI en organisant des CAP informelles pour les milliers d'agents de catégories A, B et C des finances publiques alors que la loi ne les y contraint plus.

Pour terminer sur les MEFI, l'UGICT a écrit, en juin dernier, au secrétariat général des MEFI pour rappeler la nécessité de maintenir la gestion des corps technique à Bercy. Sauf erreur de notre part, aucune réponse ne nous a été transmise.

En réponse aux différentes liminaires, Mme Moreau qui est en charge de la gestion des corps techniques a commenté différents éléments traditionnellement évoqués dans les dernières CAP dont la difficulté de recrutement en externe encore criante cette année et la volonté de la DGE de voir les lauréats de la LA et de l'exam pro de passage dans le corps des IIM pouvoir postuler sur des listes élargies, laquelle volonté ne se concrétise pas pour l'instant.

Seule information notable, nouvelle divulguée au cours de la CAP et qui ne me semble pas à l'avantage des agents de la fonction publique puisque cette mesure concernerait plusieurs ministères. Des ministères réfléchissent à n'organiser plus qu'un seul mouvement de mutation par an. Le motif serait la faiblesse du mouvement hivernal par rapport à celui estival.

Certes depuis toujours, il faut avouer que le mouvement hivernal est plus faible du fait des contraintes familiales des agents s'accommodant mieux des mois de vacances scolaires. Mais de là, à le supprimer...

Il faut y voir aussi la possibilité pour les agents de bénéficier de postes libérés une autre fois dans l'année, comme une historique forme pour l'administration de gestion bienveillante pour des agents parfois lassés de leur poste.

Cette réforme, si elle aboutit, ce dont il ne faut pas douter vu le contexte du rapport de force entre l'administration et les agents, aura déjà pour conséquence de rendre l'unique circulaire de mobilité absolument illisible puisque une grande majorité de postes se retrouveront en susceptible d'être vacant... Réfléchissez simplement à la réponse que vous ferez à votre hiérarchie s'il vous annonce que, passée cette mobilité, il vous faudra attendre un an avant de postuler.

Autre sujet de réflexion : je vous invite à vous interroger sur la dernière réforme, transformation, réorganisation qui vous ayant impacté, a été une amélioration pour vous : personnellement, je n'en vois qu'une : le droit au télétravail pour ceux qui le pratiquent. Cela fait peu...

1-Mouvements

Marquant une rupture par rapport aux CAP organisées jusqu'à présent et pour ne pas laisser à penser que les OS ont participé à cet exercice de mobilité, l'UGICT a décidé, cette fois-ci pour le moins, de ne pas diffuser, à tous, les tableaux transmis pour information. Les tableaux ne sont, par ailleurs, pas encore totalement consolidés. Les employeurs n'étant plus « tenus » de donner des réponses pour le jour de la CAP, des mouvements étaient toujours en attente.

Les candidats à mobilité peuvent toujours nous envoyer un mail ou interroger l'employeur de service d'accueil.

2- retraite/état des effectifs/.....

A-état des effectifs au 01 octobre 2019

	TSEICN	TSPEI	TSCEI	Total
Effectifs en nombre	90 (89H et 1F)	279 (215 H et 64F)	327 (245 H et 82 F)	696 (549H et 147F)
Effectifs en %	12,93 %	40,09 %	46,98 %	100 %

Pour info : 81 agents MAD dont 23 à la DGFIP, 14 au MTES et 7 à la DGCCRF et 18 dans les écoles des Mines. Les autres employeurs de MAD accueillent entre 1 et 3 MAD.

B-retraite...

retraite récente

RETRAITE

Nom – Prénom	Grade	Affectation	Date de départ	Date d'arrêté
ALGUACIL Philippe	TSEICN	DREAL ARA	11/04/2018	26/04/2019
BARDIN Jean-Noël	TSEICN	DREAL ARA	01/11/2019	27/06/2019
GARAT Didier	TSCEI	DIRECCTE HDF	20/07/2019	21/02/2019
GUERRA Alain	TSCEI	DREAL Occitanie	01/10/2019	30/04/2019
LEMAIN Philippe	TSPEI	DIRECCTE BFC/DGFIP	01/08/2019	25/03/2019
PHILIPPS Daniel	TSCEI	DREAL Normandie	01/08/2019	22/05/2019
REPUSARD Moïse	TSCEI	DIRECCTE IDF	01/05/2019	26/02/2019
STRASSARINO Jean-Paul	TSCEI	DIRECCTE ARA	01/10/2019	30/04/2019

Titularisation suite à concours externe 2018

Tous les agents recrutés en 2018 ont été titularisés sauf un agent dont la prolongation de stage durant un an a été discutée et entérinée lors d'une CAP le 24 septembre dernier.

Fin de MAD

Mickael DRUBAY	DREAL Occitanie
----------------	-----------------

PELTIEZ Stéphane	Direccete Occitanie
PLUMET Didier	MTES/DGEC

3- tableau d'avancement au grade de TSCEI 2020

La CAP a entériné
(sans ordre de classement)

AMIAUD Thierry	MAD DGCCRF	TA
GROS Romaric	VNF BFC	TA
CAYET Christophe	MAD INSEE	TA
TRONCHET Bruno	DREAL NA	principalat
LEONARDI Gilles	MTES DGEC	TA
MALLET Bruno	Direccete GE	TA
PERRUAUX Jean-Noël	MAD DDFIP 50	TA
SERRE Eric	DREAL BFC	TA
VERNEJOUX Marie Claude	DREAL Occitanie	TA

Liste complémentaire

Blais Yannick	DDT 06	TA
Jeanroy Thierry	Direccete BFC	Principalat
Laugais Franck	DGCCRF	TA

Par ailleurs : des places s'étant libérés pour le TA 2019.

Nadine Meiffren et Henriques Francisco en bénéficient suite à leur mutation sur ce dernier exercice et sont promus

Cavelier Eric, au titre du principalat, est intégré au TA et est donc promu aussi.